

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt cinq, le 25 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12  
Nombre de présents : 09

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, MONIN Florence, GAS Marcel, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GENTIL Dominique, GUERRERO Elisabeth

**Absents excusés** : CICOCELLA Sébastien (pouvoir à GAS Marcel), HUMBERT Régis (pouvoir à MONIN Florence), ROMATIF Julien (pouvoir à GENTIL Dominique)

**Date de la convocation** : 18 mars 2025

**Secrétaire de séance** : FAVRE-PETIT-MERMET Patricia,

**Objet de la délibération** : Création de la nouvelle rue au droit du programme immobilier « Les Coquelicots »

Le Maire informe l'assemblée qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues, voies de la commune.

Suite à la création de l'ensemble immobilier « Les Coquelicots », il y a lieu de nommer la nouvelle rue au droit de ces logements.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres, de nommer la nouvelle rue « Rue des Coquelicots ».

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 25 mars 2025

**Le Maire,**  
Serge MERCIER

